

CONSEIL GENERAL

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL
DU 18.12.2017 à 19h30
SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
 - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 16 octobre 2017
 - Procès-verbal décisionnel de la séance du 16 octobre 2017
4. Informations du Bureau
5. Nomination des réviseurs des comptes :
 - Présentation par le Conseil municipal
 - Rapport de la Commission de gestion
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail et vote final
6. Achat de terrains industriels (zone Charbonnière - l'Enclos) :
 - Présentation par le Conseil municipal
 - Rapport de la Commission de gestion
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail et vote final
7. Examen et approbation du budget 2018 :
 - Présentation par l'Exécutif
 - Rapport de la Commission de gestion + annexe + amendement + prise de position sur les propositions d'amendement
 - Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget
 - Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt et le taux d'indexation
 - Discussion de détail et vote final sur le budget 2018
8. Informations du Conseil municipal
9. Questions
10. Divers

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU CONSEIL GENERAL
Du lundi 18 décembre 2017

1. **Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux**

M. Côte Vuille, président du CG, ouvre la séance à 19h30. Il salue et souhaite la bienvenue à toutes les personnes officielles présentes, à la presse et au public. Il relève que le CG a été convoqué le 28 novembre, dans le délai réglementaire. La séance et l'ordre du jour proposé par le Bureau, ont été annoncés au pilier public, sur le site internet de la commune et aux médias par le secrétariat communal. De plus une information a été publiée sur le panneau d'affichage électronique communal.

Mme Maria-Encina Fracheboud, secrétaire du CG, procède à l'appel nominatif et relève la présence de 44 Conseillers généraux, le quorum est donc atteint.

2. **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

3. **Approbation des procès-verbaux :**

- Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 16 octobre 2017
Accepté à l'unanimité.
- Procès-verbal décisionnel de la séance du 16 octobre 2017
Accepté à l'unanimité.

4. **Informations du Bureau**

M. Côte Vuille donne les informations suivantes :

- Le Bureau a chargé la Cogest de rendre un rapport sur les point 5 et 6 de l'OJ.
- Une rencontre a eu lieu entre le Bureau et le CM pour améliorer la coordination.
- D'entente avec le CM, le Bureau a fixé les dates des séances plénières pour 2018, 6 mars, 18 juin, 15 octobre et 17 décembre, à 19h30.
- le Bureau a décidé à l'unanimité pour cette séance et pour l'ensemble de la législature, d'autoriser le dépôt d'un seul amendement au budget groupant plusieurs rubriques de même nature.
- Il a donné mandat à la Cogest de nous présenter un rapport en juin prochain sur l'analyse détaillée des rubriques liées ou non liées présentées selon le modèle de cette année par le Conseil Municipal.

5. Nomination des réviseurs des comptes :

- Présentation par le Conseil municipal
M Olivier Turin pour le CM propose de reconduire comme organe de révision, la fiduciaire Nofival.
- Rapport de la Commission de gestion
M. Cédric Zürcher pour la Cogest recommande à l'unanimité de reconduire la société Nofival pour une durée de 4 ans dans son mandat de réviseur des comptes de la commune.
- Entrée en matière
L'entrée en matière est acceptée tacitement.
- Discussion de détail et vote final
La société Nofival SA est élue à titre de réviseur des comptes, **à l'unanimité.**

6. Achat de terrains industriels (zone Charbonnière - l'Enclos) :

- Présentation par le Conseil municipal
M. Oliver Turin pour le CM propose de valider d'une part, l'acquisition des terrains de la zone industrielle "Charbonnière - l'Enclos" et d'autre part de permettre à la commune de cautionner les emprunts contractés par la Charmaie SA pour le remboursement du prêt.
- Rapport de la Commission de gestion
M. Cédric Zürcher pour la Cogest recommande d'accepter l'achat des terrains et de permettre le cautionnement des emprunts.
- Entrée en matière
L'entrée en matière est acceptée tacitement.
- Arrivée de M Alexis Gex-Fabry, présence des 45 Conseillers généraux.
- Discussion de détail et vote final
L'achat des terrains de la zone industrielle « Charbonnière-L'Enclos » est **accepté à l'unanimité.**

Le cautionnement d'emprunts contractés par la Charmaie SA dans le cadre du remboursement du prêt est **accepté à l'unanimité.**

7. Examen et approbation du budget 2018 :

- Présentation par l'Exécutif
M. Olivier Turin pour le CM présente un résumé des chiffres du budget 2018. Le CM se dit satisfait de ce budget qui s'inscrit dans les lignes directrices que le Conseil Municipal s'est fixée.
- Rapport de la Commission de gestion
M. Cédric Zürcher présente les conclusions de la Cogest qui recommande à l'unanimité aux membres du Conseil Général :
 - 1. D'accepter un coefficient d'impôt de 1.25, inchangé pour le budget 2018.
 - 2. D'accepter un taux d'indexation de 165 % inchangé pour le budget 2018.

- 3. D'accepter le budget 2018 tel que présenté par le Conseil Municipal.
- Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget
L'entrée en matière est acceptée tacitement.
- Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt et le taux d'indexation.
Le coefficient d'impôt et le taux d'indexation sont **acceptés à l'unanimité**.
- Discussion de détail et vote final sur le budget 2018

Amendement 1 :

Les Verts Mme Nathalie Cretton, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 690.318.45 **Cartes journalières CFF**"
Montant au budget Fr. 0.- montant amendé Fr. 56'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 3 oui, 4 non et 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
12 oui, 30 non, 2 abstentions, amendement **refusé**.

Amendement 2 :

PSCG Mme Véronique Chervaz « Budget de fonctionnement,
rubrique no 790.320 **Provision pour assainissement site Raffinerie** »
Montant au budget : 0.-, montant amendé : 1 million.
Préavis de la Cogest : amendement refusé : 0 oui, 7 non et 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
4 oui, 38 non et 2 abstentions, amendement **refusé**.

Amendement 3 :

UDC M. Damien Vannay, "Budget d'investissement,
rubrique n°622.506.00 **équipement mécanique**"
Montant au budget Fr. 224'000.-, montant amendé Fr. 135'000.-.
Préavis de la Cogest : amendement accepté : 5 oui, 1 non et 1 abstention.
Prise de position du CM : Refus
Après discussion amendement modifié à Fr 169'000.- (incluant la désherbeuse).
10 oui, 32 non et 2 abstentions, amendement **refusé**.

Questions ou remarques :

1. Mme Eva Rohrbach pour les Verts, page 26, rubrique 020.431.00 regrette la disparition de l'aide pour remplir la déclaration d'impôts.

2. M. Thomas Birbaum pour le PLR, page 27, rubrique 021.35 : participations et collectivités publiques. Il demande des précisions sur la nouvelle société d'investissements "Chablais Invest SA". Réponse donnée par M. Olivier Turin, rien n'est encore prévu à ce sujet.

3. M. Florent Morisod pour les Verts, page 59 de la rubrique 340.314.51. Est-ce que le contrat TerraSport Lattion devra être renégocié par la commune en 2018 ? Et est-ce que la municipalité a envisagé une autre alternative à ce contrat de Fr. 20'000. -- par année ?
Réponse de M. Mikaël Vieux : le contrat sera reconduit, c'est une entreprise spécialisée

dans son domaine.

4. M. Lucie Fauquet pour les Verts, page 86 rubrique 710.318.71 souhaite que l'intitulé soit ou supprimé ou en détaillant que c'est au niveau fédéral sur les micropolluants mais pas dans la réduction des micropolluants. Le CM a pris note de la remarque.

5. Mme Véronique Chervaz PSCG, page 111 demande des précisions concernant la caserne. Précisions données par M. Jean-Luc Planchamp pour le CM.

Le budget 2018 est **accepté à l'unanimité**.

8. Informations du Conseil municipal

M. Olivier Turin remercie l'ensemble du CG pour leur confiance. Il remercie aussi la COGEST pour l'excellent travail et l'ambiance de travail. Et remercie l'ensemble du CG pour l'acceptation du budget.

M. Olivier Turin présente le communiqué de presse rédigé le 7 décembre concernant l'organisation du CM suite à l'arrêt maladie de M. Yannick Buttet. Il transmet au nom de la municipalité ses complets messages de soutien à Monsieur Yannick Buttet et à ses proches.

Mme Sandra Cottet-Parvex donne des informations concernant le dossier des déchets et à l'introduction de la taxe au sac.

M. Olivier Turin informe que la commune a dépassé les 9000 habitants. Il salue l'arrivée d'un nouvel employé communal en qualité de chef de service administration et finance, M. Emmanuel Bérard. Il lui souhaite au nom de tous la bienvenue.

9. Questions

Mme Véronique Chervaz pour le PSCG, concernant les déchets demande si le CM a prévu de donner une information aux gérances des immeubles ? Les habitants d'immeuble ont-ils la possibilité de déposer leurs lavures quelque part ? Est-ce que le CM n'estime-t-il pas la nécessité de mettre en place des récupérateurs de papier dans les Eco-points, en plus du ramassage par les scouts ?

Mme Sandra Cottet-Parvex répond qu'en ce qui concerne les déchets de lavures pour les immeubles et les récupérateurs de papiers rien n'est prévu pour le moment. Le bilan sera fait après cette première année.

M. Stéphane Angst demande si une information concernant les déchets va être transmise aux entreprises de la commune.

Mme Sandra Cottet-Parvex répond que les entreprises vont recevoir un courrier avec les informations nécessaires.

Mme Véronique Chervaz pour le PSCG demande combien de temps le CM accepte de travailler à 6. Et quelle est la position du Conseil Municipal quant à ce déficit d'image ?

M. Daniel Schmid demande si le CM a envisagé de demander la démission de Monsieur Buttet ?

M. Olivier Turin pour le CM, répond que le CM est prêt à fonctionner correctement durant le laps de temps d'absence du Président et passer ce cap avec l'aide de l'administration communale. Le CM fera régulièrement le point sur ce mode de fonctionnement.

M. Loan Cottet demande si une remise en état et en sécurité des filets de la place de jeu des Neyres est prévue.

M. Mikaël Vieux prend note et va faire le nécessaire au plus vite.

M. Daniel Schmid demande si une séance de conciliation concernant la modification en matière de stationnement va être tenue.

M. Jean-Luc Planchamp répond que pour le moment rien n'est prévu.

Mme Nathalie Cretton demande si les séances d'information sur le projet PIMIENTO et sur le projet de l'AOMC allaient être tenues.

M. Mikaël Vieux répond qu'il n'a pas d'informations pour aucun des deux projets.

10. Divers

M. Thomas Birbaum prend la parole en son nom pour répondre aux deux prises de parole lors des points « divers » des deux derniers Conseils Généraux. Les deux intervenants déploreraient l'inutilité de certaines interventions déposées. S'il dépose une intervention, c'est qu'il estime que la réponse mérite d'être posée, qu'il a été élu par le peuple pour le faire et qu'il représente les préoccupations d'une partie du peuple. On peut ne pas apprécier cela mais il convient de le respecter. Le Conseil Général est un vivier d'idées démocratiques qui se nourrit des réflexions des uns et des autres.

M. Côte Vuille souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié à l'issue de la séance. Il remercie l'administration pour la mise à disposition des boissons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h35.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

Côte Vuille



LA SECRETAIRE

Maria-Encina Fracheboud

